



Communiqué de presse

Pour diffusion immédiate

La Pêche s'inscrit dans les meilleures pratiques

La Pêche, le 29 mars 2019. La Municipalité de La Pêche a été choisie pour faire partie des premières municipalités québécoises à participer à un audit de performance (aussi appelée vérification d'optimisation des ressources) sur la gestion des permis et des certificats. Cet audit sera mené par la nouvelle Vice-présidence à la vérification de la Commission municipale du Québec.

En effet, la Municipalité de La Pêche s'inscrit dans un processus d'amélioration continue de ses pratiques et de ses services. Lorsque ce nouveau mandat a été confié à la Commission municipale, la Municipalité de La Pêche lui avait signifié un vif intérêt envers ses travaux et l'avait informée qu'elle serait ravie de collaborer.

« Un audit de performance, c'est :

- Une évaluation objective et indépendante sur la gestion des activités et des biens municipaux qui se fait dans une perspective d'amélioration continue;
- Une analyse visant à évaluer si les ressources sont utilisées avec efficacité, efficience et économie, et ce, conformément aux lois, règlements, politiques et directives applicables;
- Une évaluation de processus administratifs particuliers et des résultats de ceux-ci;
- Un moyen qui permet d'améliorer la saine gestion, au bénéfice des citoyens;
- Un processus encadré par des normes professionnelles.

Un audit n'est donc ni une enquête ni un diagnostic organisationnel. Il ne répond pas à une divulgation d'acte répréhensible. »

Des travaux préliminaires seront amorcés dans les prochains jours et un rapport sera rendu public à la fin de l'étude. Il émettra des recommandations visant à favoriser l'adoption de meilleures pratiques.

- 30 -

Source :
Direction générale
Municipalité de La Pêche